

Carte scolaire: dotation de postes 2010 : + = - !

La répartition des moyens pour la rentrée 2010 était à l'ordre du jour du dernier Comité Technique Paritaire Ministériel du 16 décembre : 1620 créations de postes dans le premier degré.

Attention à l'illusion d'optique : cette annonce ne saurait dissimuler une diminution importante des moyens pour l'école.

Tout d'abord, chacun garde encore en tête la campagne pluriannuelle de suppressions massives de 80 000 postes d'enseignants démarrée en 2007, sous l'égide de la RGPP : 11 200 postes en moins en 2008, 13 500 postes en 2009 et, qui dit mieux, 16 000 en 2010 !

Par ailleurs, avec la réforme de la formation des enseignants, ce sont au total 9 182 enseignants stagiaires qui disparaissent (enseignants qui effectuaient des services d'enseignement : décharges de direction, remplacement des stages de formation continue ...) **Cette année, le volume d'enseignement assuré par les PE2 représente l'équivalent de 3764 postes budgétaires : l'affichage d'une création de postes correspond donc, dans les faits, à une diminution des moyens d'enseignement alors que dans le même temps on s'attend à 5766 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine.**

Conclusion : moins de postes pour plus d'élèves ! Et c'est encore la scolarisation des 2 ans et les remplacements qui vont en faire les frais. Plus largement, c'est l'ensemble des conditions de travail qui vont se dégrader pour les élèves et pour les enseignants. **Alors que notre métier est de plus en plus complexe, que la lutte contre l'échec scolaire est un combat quotidien, qui nous fera croire qu'avec plus d'élèves dans les classes, nous pourrions remplir correctement nos missions ?**

Le SNUipp continuera de poser la question de la baisse des effectifs par classe car elle est l'un des facteurs de réussite des élèves.

Et dans notre département ?

L'académie de Nancy-Metz a le triste privilège d'être parmi les 4 à rendre des postes à la rentrée prochaine : moins 12 postes (Reims -15 ; Guadeloupe -20 ; Martinique -20).

Côté démographique, dans le premier degré, les effectifs d'élèves en Meurthe-et-Moselle vont rester à peu près stable l'an prochain (65 494 élèves prévus en 2010 contre 65554 constatés en 2009 soit une légère baisse de -0,09%). On pourrait donc s'attendre, **a minima**, à ne devoir rendre aucun poste à la rentrée prochaine. La réalité risque d'être beaucoup moins rose : L'IA de Meurthe et Moselle doit en effet récupérer 24 postes pour pallier la disparition des PE2 qui assuraient jusqu'à présent les décharges de directions à 4 classes.

Ce qui, au final, correspondra à une suppression sèche de 24 postes pour le département !

On mesure ici toutes les limites d'une gestion strictement comptable des moyens attribués à l'école : **alors que notre département est en surnombre (situation qui ne manquera pas de se reproduire à la rentrée prochaine), on va retirer des postes !** Questions. Comment notre Inspecteur compte-t-il récupérer ces 24 postes ? En relevant les seuils de fermeture ? En attaquant de nouveau l'ASH ? La brigade de remplacement ? La scolarisation des 3 ans (puisqu'il semble que les cartes scolaires successives soient venues à bout de la scolarisation des deux ans) ? En fusionnant des écoles ?

Dominique GERARD

Carte scolaire: après les élections ...

Nous venons d'apprendre le report des opérations de carte scolaire après les élections régionales dans le 1er degré. Le CTPD et le CDEN sont annoncés après le 21 mars 2010, début avril certainement.

Après la décision de l'IA54 de ne pas tenir de CDEN en décembre (CDEN au cours duquel nous prenions connaissance des orientations de la politique éducative de notre département pour la rentrée suivante), on se demande dans quelle mesure nous allons pouvoir exercer notre rôle de représentation. Cela va en effet se traduire par un manque évident de temps pour les élus, les parents d'élèves et les organisations syndicales pour organiser les actions afin d'éviter une fermeture ou argumenter pour une ouverture. L'IA semble profiter de ce report décidé en hauts lieux pour préparer une carte scolaire dont les conséquences risquent d'être désastreuses.

Mise en place d'un mouvement des personnels académique, absence de transparence dans l'établissement du projet de carte scolaire, calendrier resserré, nous amènent à craindre une véritable opération comptable sans précédent.

➡ Si vous avez connaissance d'une suppression ou d'un transfert envisagés, pensez à nous prévenir car nous n'aurons aucune information de l'IA. En avril, il sera trop tard !